

Réunion du Comité d'entreprise du Groupe CPEA

Du lundi 25 mars 2019

Présidence

Monsieur **TOURNIER**

Membre élu du comité

Monsieur **GILLES (Secrétaire)** présent

Membre élu du comité

Monsieur **CLEMENT (Trésorier)** présent

La séance est ouverte à 18h00, par le Président *Monsieur TOURNIER*.

Réponses aux questions des délégués :

En ce qui concerne la mise en place de procédures d'intervention en cas d'accident, Monsieur TOURNIER répond :

Nous allons introduire dans les règlements intérieurs (Personnels et Apprenants) quelques principes de base à respecter.

En ce qui concerne le tabagisme passif subi par le personnel de POISSY, Monsieur TOURNIER répond :

En attendant de trouver une meilleure solution, il va être matérialisé autour de la rampe d'accès pompiers une zone d'interdiction de fumer afin de protéger la santé des Personnels et Apprenants du tabagisme passif.

En ce qui concerne la rémunération des sujets de préparation pour les étudiants mis en situation lors des examens blanc, Monsieur TOURNIER propose :

Etant donné la complexité de mise en place d'une rémunération en fonction de l'implication de chaque intervenant, nous envisageons à la place une augmentation des taux horaires standards des formateurs salariés dès septembre.

En ce qui concerne les délais entre la remise des emplois du temps des examens blanc oraux et le début de ceux-ci, Monsieur TOURNIER répond :

Les établissements s'engagent, sauf exception, à prévenir des emplois du temps des oraux dans un délai de deux week-ends afin que ceux qui doivent préparer des sujets aient le temps de la faire.

En ce qui concerne les délais entre la remise des notes et appréciations après les examens blanc, Monsieur TOURNIER répond :

Comme précédemment, les écoles laissent un délai de deux week-ends après la fin des examens blancs pour rendre les notes et appréciations, sachant que pour les formateurs les plus chargés il existe déjà une tolérance de fait. Monsieur Tournier rappelle que les formateurs doivent de leur côté faire leur maximum pour rentrer correctement les notes sur Hyperplanning et rédiger des appréciations en évitant toute faute de frappe.

En ce qui concerne les Journées Portes Ouvertes des deux centres, Monsieur TOURNIER répond :

La fréquentation aux 2 dernières JPO était en nette hausse à Poissy en comparaison à St Germain malgré le défaut des transports en commun en travaux. Quant à Paris l'affluence n'a pas beaucoup évolué. L'ensemble est donc positif même si ces données sont peu significatives pour augurer des inscriptions de la prochaine rentrée.

En ce qui concerne la réunion Parents-Professeurs de Poissy, Monsieur TOURNIER répond :
L'écho a été très positif. Yannick GILLES fait part de la satisfaction des enseignants de l'équipe dirigeante et surtout des parents ravis de pénétrer l'univers souvent inconnu de leurs enfants.

Après un dernier échange et les remerciements renouvelés des élus pour la prime octroyée en janvier, le président demande alors à Yannick GILLES de rédiger un projet de procès-verbal de la présente délibération du comité relative aux points évoqués lors de cette réunion, et en précisant les prochains Rendez-vous les 5 mai et 3 juin 2019.

Après un dernier échange de vues en la matière, le Président déclare la séance levée à 19h25.

Paris, le jeudi 27 mars 2019,

Yannick GILLES
Secrétaire



Franck CLEMENT
Trésorier



Jean-Baptiste TOURNIER
Président

